

**Arrêté du 12 octobre 2012 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**  
**NOR : JUSC1235929A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 ;*

*Vu l'arrêté du 24 octobre 2005 portant désignation de magistrats chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires au redressement et à la liquidation des entreprises en application de l'article 55 du décret n° 85-1389 du 27 décembre 1985 modifié ;*

*Vu l'arrêté du 7 février 2011 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires ;*

*Vu les propositions du procureur général près la cour d'appel de Besançon, en date du 8 octobre 2012,*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont désignés en qualité de magistrats inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel de :

*Besançon, Colmar et Metz*

M. Jérôme DEHARVENG, procureur général près la cour d'appel de Besançon, titulaire, en remplacement de M. François JURDEY.

M. Jacques DORÉMIEUX, avocat général près la cour d'appel de Colmar, suppléant, en remplacement de Mme Anne-Lise MASSA.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 octobre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

**Laurent VALLÉE**